

"Les Français et le plan Schuman" dans Die Welt (18 avril 1951)

Légende: Le 18 avril 1951, à l'occasion de la signature du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, le quotidien allemand Die Welt évoque les craintes françaises à l'égard du pouvoir de la Haute Autorité et de la puissance économique de l'Allemagne.

Source: Die Welt. Unabhängige Tageszeitung. Hrsg. Schulte, Heinrich ; Herausgeber Helbig, Adolf. 18.04.1951, Nr. 90; 6. Jg. Hamburg: Die Welt. "Die Franzosen und der Schuman-Plan", auteur:Grotkopp, Wilhelm , p. 2.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/les_francais_et_le_plan_schuman_dans_die_welt_18_avril_1951-fr-2018a0ed-98cc-461b-9e17-6266a2f83792.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

Les Français et le plan Schuman

Craintes face à un cartel supranational usant de la contrainte et à la concurrence allemande sur fond de critiques positif

De notre envoyé spécial à Paris, Wilhelm Grotkopp

Parmi les nombreuses questions, parfois insidieuses, posées par les représentants de la presse diplomatique à Paris, lorsqu'ils ont accueilli le chancelier fédéral allemand, une seule a porté sur le plan Schuman, thème de cette réunion. Manifestement, Paris porte un plus vif intérêt à d'autres sujets de la politique allemande tels que la remilitarisation et la neutralisation.

Les spécialistes français des affaires politiques se soucient à peine de la conférence qui se tient depuis mercredi dernier déjà. Alors que l'on s'apprête à poser les fondements d'une nouvelle Europe et que l'on assiste à la première levée des droits de douane, les entretiens portant sur la Communauté européenne du charbon et de l'acier, toujours articulés autour de lieux communs, ne reflètent pas une grande conviction. Il leur manque le contexte qui avait favorisé la politique pro-européenne d'un Aristide Briand et de son homologue allemand Gustav Stresemann à la fin des années vingt, une absence qui s'explique par les déceptions qui ont suivi les grandes illusions de l'époque et par les expériences amères de la dernière décennie.

Des critiques lucides

Que cette réunion n'ait pas suscité l'enthousiasme et l'élan indispensables pour convaincre un public plus large demeure problématique.

Les doutes, exprimés lors des entretiens parisiens, ne sont quasiment pas de nature politique. Après les expériences douloureuses du projet du Benelux et les échecs d'autres projets d'union douanière, on s'accorde certes pour considérer le plan Schuman comme le seul moyen d'ouvrir les frontières et de tendre vers une intégration économique européenne. On reconnaît en ce sens le rôle que tiendrait la Communauté européenne du charbon et de l'acier, représentée par la Haute Autorité, et ferment de la nouvelle Europe. Il faudrait pour cela qu'en dépit de toutes les réserves, cette politique soit poursuivie et renforcée en fonction de l'objectif auquel elle est assignée. Des doutes sont toutefois exprimés quant à la mise en place de cette Communauté européenne du charbon et de l'acier et à ses organes. Aux yeux des Français, la Haute Autorité a en effet quelque chose d'inquiétant; elle leur apparaît comme un gigantesque cartel supranational qui userait de la contrainte.

Il est craint par ailleurs que cette Haute Autorité n'use toujours davantage de «mesures policières» pour s'immiscer dans la politique économique des États membres en vue d'harmoniser les relations concurrentielles, ce qui placerait sous sa tutelle la politique fiscale et les tarifs de transport.

Des avantages pour l'Allemagne

Même les Français reculent devant de telles éventualités, eux qui sont pourtant favorables aux thèses de l'économie planifiée. Les compétences de la Haute Autorité pourraient en effet aller bien au-delà de celles qu'un Français, novice en la matière, serait prêt à accorder aux responsables qui le gouvernent dans le domaine de l'économie planifiée ou de la gestion économique. Les Français accordent une telle importance à la liberté – qui, heureusement, s'écrit d'ailleurs toujours en lettres capitales dans leur pays – et à l'initiative privée, qu'ils ne souhaiteraient pas les voir entravées.

À cela s'ajoute la peur du potentiel concurrentiel allemand: l'industrie allemande, parce qu'elle est plus expansionniste, plus dynamique et nettement plus réactive, risque de gagner en influence au sein de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Les objections allemandes – l'industrie de la Ruhr n'a plus été en mesure de moderniser ses usines et tous les avantages conjoncturels en matière d'armement de l'économie de la Communauté européenne ont profité à d'autres secteurs – sont balayées d'une seule phrase:

«Vous, les Allemands, vous parviendrez à reconstruire le pays en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire».

L'inquiétude née de la concurrence allemande est soulignée par le fait que les desiderata et les projets américains donnent le ton au plan Monnet. L'ingérence des Américains provient, argumente-t-on, de la nécessité d'élargir le potentiel industriel de part et d'autre de l'Atlantique. Les opportunités d'exportation en direction des États-Unis qui s'offriraient alors profiteraient essentiellement à l'Allemagne. Sur ce point, la France pêche par un manque de main-d'œuvre et rechigne à assumer un risque non négligeable.

La position défendue par l'industrie métallurgique est la plus critique. Celle-ci n'est en aucun cas dépositaire du plan Schuman-Monnet; au contraire, elle estime être laissée de côté et ne cesse de souligner qu'elle n'est avertie que par les journaux des principales décisions qui sont prises. Sa participation ne s'expliquerait que parce que le plan Schuman correspond aux réalités locales et traite de la contrainte née de la collaboration entre la Ruhr et la Lorraine et parce qu'elle pense être en mesure, grâce à ce plan, d'atténuer l'effet d'évolutions plus menaçantes en matière de politique intérieure.

Les objections de cette nature sont cependant habitées d'un esprit positif. Les oppositions franchement négatives, exception faite du point de vue particulier défendu par les communistes, ne se font entendre que dans les milieux ouvertement germanophobes. Un article de *L'Information* intitulé «Le cheval de Troie» reflète bien cet état d'esprit. Dans ce texte anonyme, signé de trois étoiles, est argumentée la thèse selon laquelle le plan Schuman ouvre la voie à la suprématie de l'industrie allemande du charbon et de l'acier sur le continent européen. La raison? Les États qui y adhèrent aujourd'hui se lieraient à la Haute Autorité pour une durée de cinquante ans et cette dernière finirait par être de plus en plus soumise à celui d'entre eux qui parviendrait à obtenir une position dominante sur les marchés du charbon et de l'acier, autrement dit l'Allemagne.

La seule voie

Cette opposition ne remettra pas en cause la ratification du plan Schuman par la France. Les partis qui ne sont certes pas de fervents adeptes du plan mais qui y voient le seul moyen de parvenir à une Europe unifiée, seront sans doute assez influents, même au sein de la nouvelle Assemblée nationale. L'exercice devant le Parlement sera plus aisé pour Schuman qu'il ne l'a été pour Adenauer. Reste que les fervents partisans font défaut. Tenter d'en gagner à cette cause, pour que l'entrée en vigueur du plan Schuman soit considérée comme le début d'une nouvelle ère par des pans entiers de la population, est une mission d'envergure qui n'est pas seulement dévolue à la France.